



En application de la loi
n° 82-213 du 2/03/1982
le présent acte a été déposé
à la Préfecture de Nanterre
le.....- 2 JUIL. 2019.....
et publié le.....2 JUIL. 2019.....
Le directeur général des services

A. Mlle

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet: Approbation du principe d'une prise de participation de la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat dans la création d'une société anonyme de coordination (SAC) nationale

Séance du 27 juin 2019

Convocation du 21 juin 2019

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin à 19 h 42, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt et un juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Bruno Philippe, Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mmes Sakina Bohu, Catherine Lequeux, M. Thibault Hennion, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

Mme Monique Pourcelot par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Vigneron par M. Jean-Philippe Allardi,
M. Thierry Legros par M. Christian Lancrenon,
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Laurent,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Roselyne Holuigue-Lerouge

Etaient absents non représentés :

M. Timothé Lefebvre,
Mme Sophie Ganne-Moison

Secrétaire de séance :

Mme Pauline Schmidt

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

**DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL**

27 juin 19 – n° 06

Séance du 27 juin 2019

OBJET : Approbation du principe d'une prise de participation de la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat dans la création d'une société anonyme de coordination (SAC) nationale

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Roselyne Holuigue-Lerouge,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1524-5,

Vu le projet de statuts de la société anonyme de coordination,

Après en avoir délibéré, à la majorité (7 votes contre : MM. Thierry Legros, Xavier Tamby, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon ; 1 abstention : M. Benjamin Lanier)

MM. Philippe Laurent, Philippe Tastes, Patrice Pattée, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Monique Pourcelot, Sylvie Bléry-Touchet, Catherine Arnould, M. Jean-Pierre Riotton ne prennent pas part au vote.

APPROUVE la prise de participation de la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat dans le capital de la société de coordination nationale en cours de constitution.

Et ont signés les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



[Handwritten signature in blue ink]